



# PDZA

PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA ZONE AGRICOLE  
MRC DE MONTMAGNY



DIVERSIFIER · VALORISER · REVITALISER

*Montmagny*  
TERRE D'ACCUEIL

# Équipe de réalisation

## CHARGÉ DE PROJET

**Joëlle Gendron**, urbaniste aménagiste,  
MRC de Montmagny

## RÉCHERCHE ET RÉDACTION

**Jessie Breton**, stagiaire en aménagement  
du territoire, MRC de Montmagny

**Joëlle Gendron**, urbaniste aménagiste,  
MRC de Montmagny

## COLLABORATION À LA RÉDACTION

**Chantale Dubé**, aménagiste, Fédération de  
l'UPA de la Chaudière-Appalaches

**Daniel Racine**, directeur général adjoint  
et coordonnateur à l'aménagement,  
MRC de Montmagny

**Mariane Gingras**, nutritionniste,  
Centre intégré de Santé et de Services  
sociaux de Chaudière-Appalaches

**Samuel Comtois**, agronome, Rang 3

## COMITÉ DIRECTEUR

**Alain Talbot (président), Brigitte Labrecque,  
Bruno Nicole, Cindy Ladouceur, Chantale  
Dubé, Daniel Racine, France Bélanger,  
François Lajoie, Geneviève Bourgeois,  
Guillaume St-Pierre, Guy Drouin,  
Jean-François Guay, Jean-Louis Proulx,  
Joëlle Gendron, Jocelyne Caron,  
Mario Allaire, Nancy Labrecque, Robert  
Beaumont, Sylvie Fortin, Louis Durand**

## IMAGES

À moins d'indication contraire (crédit photo  
à la p. 51), les images présentées dans ce  
rapport sont issues de la banque d'images  
Pixabay, libres de droit et sans attribution  
requis.

## NOTE AU LECTEUR

L'utilisation du genre masculin dans le présent  
document a été adoptée afin de faciliter la  
lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

© MRC de Montmagny, 2019

Le PDZA de la MRC de Montmagny est mis en œuvre grâce à l'aide financière du ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.

## Mot du président

Comme président du comité directeur du PDZA et aussi comme agriculteur, je suis fier du travail accompli pour l'élaboration du premier Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Montmagny. Je suis fier de la participation active des agriculteurs, des citoyens et des organisations de notre région qui se sont impliqués avec beaucoup d'intérêt et de volonté à travailler ensemble au développement de notre agriculture.

Les projets de notre PDZA sont issus de ce travail de concertation collectif. Je suis convaincu que nos projets nous permettront d'atteindre nos objectifs de diversifier, de revitaliser et de valoriser notre agriculture.

### Alain Talbot

Président du comité directeur du PDZA



## Mot de la préfète

En 2018, nous avons entrepris une démarche innovante de construction de notre PDZA en collaboration avec les acteurs du milieu. À chaque étape d'avancement, lors des différents forums ou ateliers sectoriels, tous se sont rassemblés pour discuter des enjeux de notre territoire et de notre agriculture, mais surtout, pour imaginer des solutions et des projets.

À travailler ensemble, nous avons pu nous doter d'une vision concertée pour le développement de notre territoire et de nos activités agricoles, et surtout, nous avons élaboré un plan d'action de projets rassembleurs.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la démarche du PDZA et qui croient au développement de notre belle région.

### Jocelyne Caron

Préfète de la MRC de Montmagny

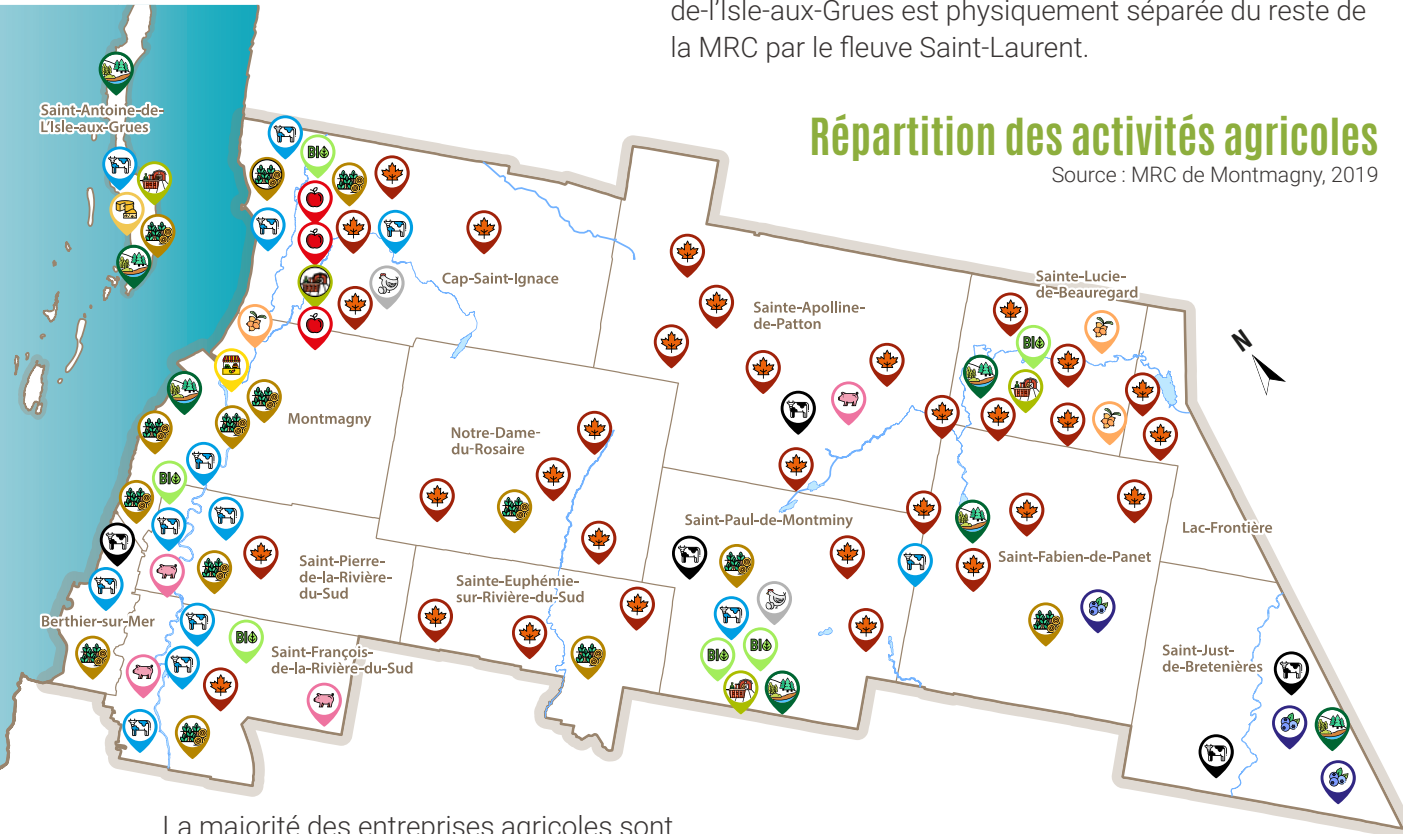
## Liste des acronymes

<b>AMVAP</b>	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches	<b>FIRA</b>	Fonds d'investissement pour la relève agricole
<b>CCAE</b>	Club-conseil en agroenvironnement	<b>ITA</b>	Institut de technologie agroalimentaire du Québec
<b>CDC</b>	Corporation de développement communautaire	<b>LARACA</b>	La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches
<b>CGFA</b>	Coopérative de gestion forestière des Appalaches	<b>MAH</b>	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
<b>CISSS</b>	Centre intégré de santé et de services sociaux	<b>MAPAQ</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
<b>CLD</b>	Comité local de développement	<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté
<b>CPTAQ</b>	Commission de protection du territoire agricole du Québec	<b>OBV</b>	Organisme de bassin versant
<b>CRÉA</b>	Centre régional d'établissement en agriculture du Québec	<b>PDZA</b>	Plan de développement de la zone agricole
<b>CSCS</b>	Commission scolaire de la Côte-du-Sud	<b>PFNL</b>	Produits forestiers non ligneux
<b>CUMA</b>	Coopérative d'utilisation de la machinerie agricole	<b>REA</b>	Règlement sur les exploitations agricoles
<b>CUMO</b>	Coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre agricole	<b>SAD</b>	Schéma d'aménagement et de développement
<b>FADQ</b>	La Financière agricole du Québec	<b>TACA</b>	Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches
<b>FDT</b>	Fonds de développement des territoires	<b>UPA</b>	Union des producteurs agricoles

<b>2</b>	Équipe de réalisation
<b>3</b>	Mots de remerciement
<b>4</b>	Liste des acronymes
<b>5</b>	Table des matières
<b>6</b>	Portrait du territoire : les faits saillants
<b>10</b>	Évolution du portrait de l'agriculture
<b>12</b>	Dynamiques territoriales et enjeux agricoles
<b>14</b>	Vision concertée : Montmagny, terre d'accueil
<b>16</b>	Plan d'action : des projets pour avancer !
<b>18</b>	Les enjeux agricoles
<b>20</b>	Projet 01   ARTERRE (L')
<b>22</b>	Projet 02   Assiette de Montmagny (L')
<b>24</b>	Projet 03   Brancher et connecter
<b>26</b>	Projet 04   Constellation de jardins communautaires   collectifs
<b>28</b>	Projet 05   Cultiver sa culture agricole
<b>30</b>	Projet 06   Dépanneur, lieu d'agrotourisme
<b>32</b>	Projet 07   École privée communautaire à l'Isle-aux-Grues
<b>34</b>	Projet 08   Fonds d'investissement d'impact agricole
<b>36</b>	Projet 09   Hors des sentiers battus
<b>38</b>	Projet 10   Incubateur Bio-Aliment-Terre
<b>40</b>	Projet 11   Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs
<b>42</b>	Projet 12   Locavore insulaire
<b>44</b>	Projet 13   Réglementation participative
<b>46</b>	Projet 14   Projets urbanistiques
<b>48</b>	Projet 15   Unité d'intervention tactique en agriculture

# Portrait du territoire : les faits saillants

La MRC de Montmagny se situe dans la partie est de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Son territoire couvre une superficie totale de 2 059,29 km<sup>2</sup> et regroupe quatorze (14) municipalités, dont le chef-lieu est la ville de Montmagny. La municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues est physiquement séparée du reste de la MRC par le fleuve Saint-Laurent.



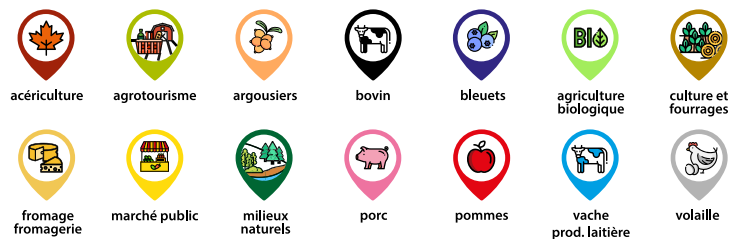
## Répartition des activités agricoles

Source : MRC de Montmagny, 2019

La majorité des entreprises agricoles sont situées dans le secteur de Montmagny-Nord, c'est-à-dire sur les sols fertiles des basses terres du Saint-Laurent. Ce secteur est l'hôte d'une grande diversité d'activités agricoles et en plus forte concentration. La production laitière domine le paysage agricole et côtoie les productions porcine, fruitière et maraîchère, et les grandes cultures.

Dans les huit (8) municipalités du secteur du Parc des Appalaches, au sud du territoire, on remarque la présence dominante de l'acériculture. D'ailleurs, certaines érablières se situent en dehors de la zone agricole.

Le secteur du Parc des Appalaches accueille aussi de petits pôles agricoles plus diversifiés à Saint-Just-de-Bretenières, Saint-Paul-de-Montminy et Sainte-Lucie-de-Beauregard où les productions de petits fruits comme le bleuets et l'argousier sont en émergence.

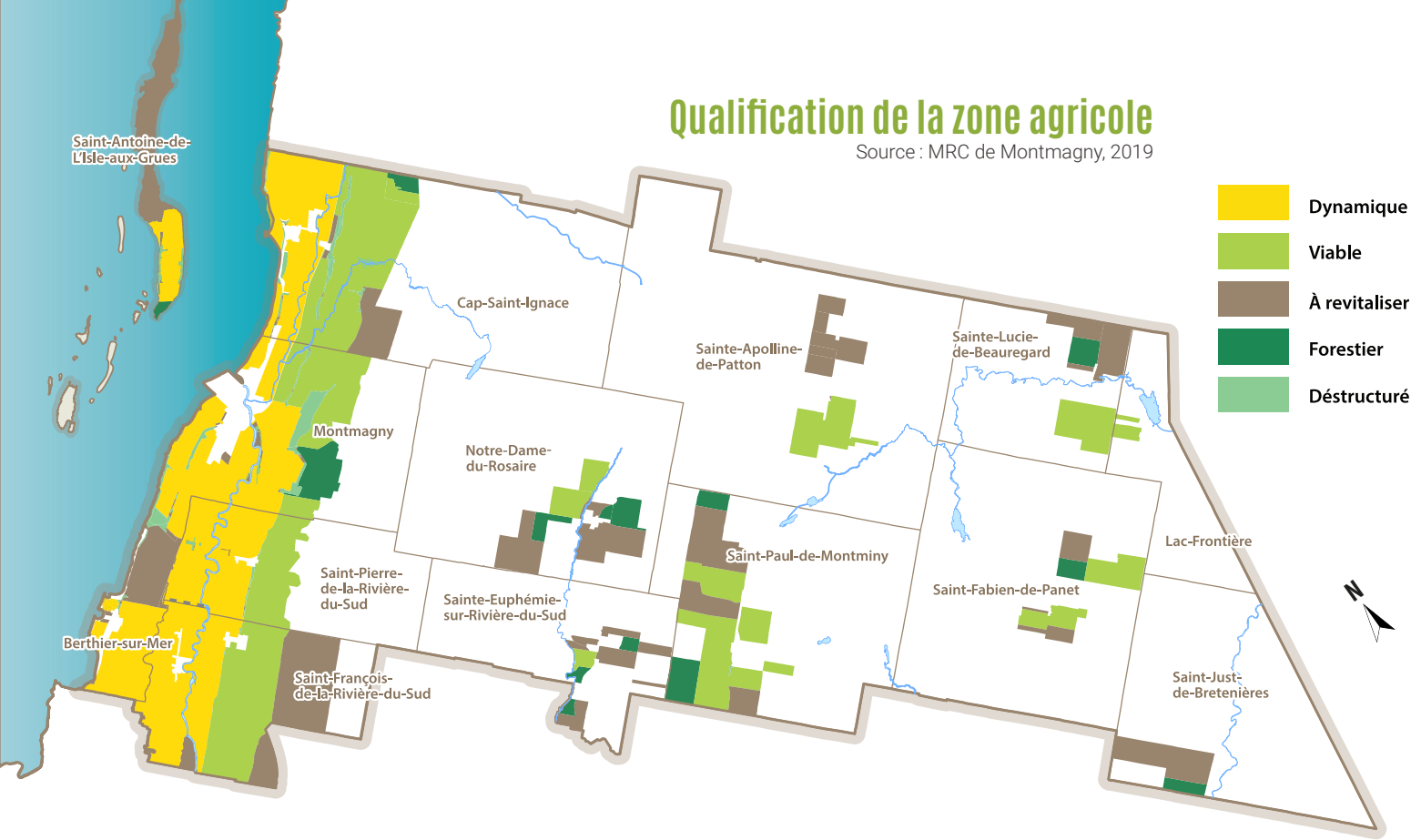


## L'agriculture dans la MRC de Montmagny, c'est :



## Qualification de la zone agricole

Source : MRC de Montmagny, 2019



## Zone agricole : Qualification des milieux agricoles

La zone agricole permanente est relativement stable depuis 10 ans, sa superficie est d'environ 48 000 ha. Elle couvre ainsi environ 23 % du territoire de la MRC.

Les particularités géomorphologiques et les conditions climatiques diffèrent sur l'ensemble du territoire, allant de la plaine du Saint-Laurent au nord, au piedmont appalachien au sud. En conséquence, les activités agricoles ne sont pas équivalentes partout sur le territoire. Une qualification des milieux agricoles a donc été réalisée pour mieux refléter les réalités propres à chaque secteur du territoire agricole de la MRC.



MILIEU AGRICOLE

## dynamique

Les milieux agricoles dynamiques témoignent d'activités agricoles prédominantes sur toute autre activité. Les sols sont de bonne qualité et la majorité des exploitations agricoles s'y trouvant manifestent une vitalité économique. Ces terres couvrent 154,9 km<sup>2</sup> soit 32,3 % de la zone agricole.



#### MILIEU AGRICOLE

## viable

Les milieux agricoles viables regroupent des unités territoriales de grandes superficies dont la qualité des sols offre un potentiel agricole plutôt moyen. La prédominance et la vitalité économique des exploitations agricoles s'y trouvant ne sont pas toujours clairement identifiables. Ces milieux englobent autant les terres exploitées que celles représentant un potentiel agricole. Ils couvrent 156,9 km<sup>2</sup> soit 32,7 % de la zone agricole.



#### MILIEU AGRICOLE

## à revitaliser

Les milieux agricoles à revitaliser sont des milieux agroforestiers dont les sols comportent d'importantes limitations aux pratiques agricoles. Les activités agricoles présentes sont dispersées. On remarque aussi la présence de terres en friches et de pacages de faibles superficies ou d'activité portant davantage sur l'agroforesterie. Ces milieux couvrent 117,7 km<sup>2</sup> soit 24,6 % de la zone agricole.

Ces terres sont destinées à la revitalisation des activités agricoles et à la protection des paysages agricoles. À cette fin, les activités agricoles y sont privilégiées, mais une définition plus large doit être appliquée de manière à récupérer ces terres. Cette souplesse vise notamment l'implantation d'activités agroforestières et d'agrotourisme, ou encore l'agriculture à temps partiel.



## MILIEU AGRICOLE **forestier**

Les milieux agricoles forestiers sont des secteurs qui présentent des potentiels faunique, forestier ou récréatif supplantant clairement le potentiel agricole. Afin de permettre une occupation dynamique du territoire, il est souhaitable de permettre des usages compatibles avec un milieu rural agroforestier. Les ensembles forestiers couvrent 27,4 km<sup>2</sup> soit 5,7 % la zone agricole.



## MILIEU AGRICOLE **déstructuré**

Les îlots déstructurés sont des « entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurées par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture » (Source : MAPAQ, 2001). Les îlots déstructurés permettent ainsi de planifier, dans une perspective à long terme, la fonction résidentielle en zone agricole. Les îlots déstructurés ont été négociés avec la CPTAQ et acceptés par celle-ci en 2011 ; leur délimitation est donc figée.



# Évolution du portrait de l'agriculture

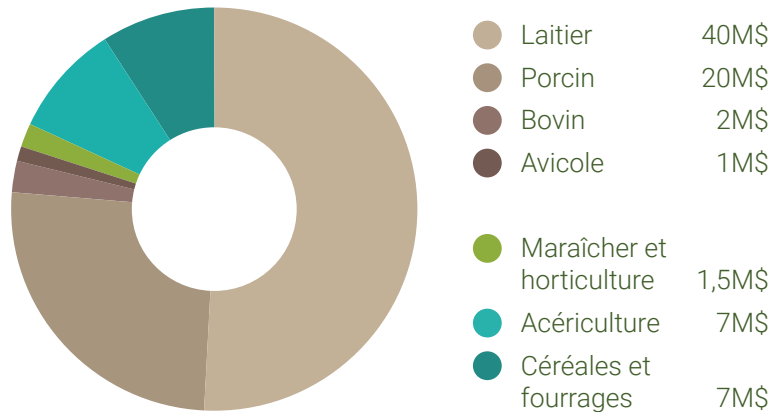
Il est globalement observé que, bien que le nombre de fermes soit en baisse dans la MRC de Montmagny, la superficie moyenne des terres occupées par les exploitations agricoles s'est accrue, de même que la valeur de leurs revenus.

Cela dit, on note un nombre croissant de fermes dont le revenu annuel est inférieur à 50 000\$. Cela peut s'expliquer du fait qu'environ le quart de la relève agricole de la MRC s'établit par le démarrage d'une nouvelle entreprise.

## Proportion des revenus agricoles par production

Source : MAPAQ, 2017

L'agriculture représente plus de 80M\$ de revenus annuellement dans la MRC de Montmagny. La production laitière génère à elle seule plus de 40M\$, soit la moitié de tous les revenus agricoles de la MRC, toutes productions confondues.



### Productions animales : 64 M\$

80% DES REVENUS AGRICOLES

63%

DES REVENUS DE LA CATÉGORIE  
**Production laitière**



FORTE CROISSANCE DES REVENUS  
**Production laitière et porcine**



CHEPTEL EN CROISSANCE  
**Élevage porcin**

### Productions végétales : 16 M\$

20% DES REVENUS AGRICOLES

44%

DES REVENUS DE LA CATÉGORIE  
**Acériculture**

44%

DES REVENUS DE LA CATÉGORIE  
**Céréales et protéagineux**



CÉRÉALES LES PLUS CULTIVÉES  
**Soya, blé, maïs, grain**

46%

DES SUPERFICES  
**Foin**

121 ha

**Bleuets**

10 ha

**Argousiers**

35 ha

**Pommes**



**Les productions animales** dominent le portrait agricole de la MRC. Elles génèrent 80 % des revenus agricoles de la région pour 64 M\$. La production laitière génère à elle seule un revenu de 40 M\$, tandis que la production porcine représente environ 20,5 M\$ annuellement. Au cours des dernières décennies, on observe une forte croissance des revenus en productions laitière et porcine et une croissance du cheptel porcin.

Malgré une augmentation des revenus, on remarque toutefois une baisse du nombre d'entreprises agricoles en production animale. Beaucoup de producteurs qui prennent leur retraite se retrouvent à démanteler leur entreprise par manque de relève et les terres sont souvent achetées par un voisin.

**Les productions végétales** génèrent, quant à elles, environ 20 % des revenus agricoles de la région, pour 16 M\$. L'acériculture et les grandes cultures génèrent chacune 7 M\$ annuellement. Le nombre d'entreprises dans ces secteurs de production est relativement stable au fil des ans. Cela dit, la superficie moyenne occupée par les entreprises en production acéricole a augmenté considérablement depuis 2003. Cet accroissement est lié à l'augmentation du nombre d'entailles qui s'élève à plus de 1 600 000.

Les céréales les plus cultivées dans la région sont, dans l'ordre, le soya, le blé et le maïs-grain. À noter que 46% des superficies cultivées sont destinées au foin, une composante de base de l'alimentation des bovins laitiers.

On trouve aussi sur le territoire de la MRC de Montmagny 121 ha en culture de bleuets, 35 ha pour la pomme et 10 ha d'argousiers.

## Productions biologiques

20 ENTREPRISES CERTIFIÉES

Bien qu'environ 20 entreprises agricoles sont certifiées **biologiques**, plusieurs tendent à adopter des pratiques agricoles plus soucieuses de l'environnement ou plus écoresponsables sans vouloir obtenir la certification biologique jugée coûteuse.

## Agrotourisme

20 ENTREPRISES AGROTOURISTIQUES

La MRC compte également près de 20 entreprises en **agrotourisme**. Ces entreprises permettent aux touristes et à une clientèle régionale de découvrir leur production à travers un accueil et des activités organisés mettant en valeur les produits du terroir.

# Dynamiques territoriales et enjeux agricoles

## Le territoire de la MRC de Montmagny est asymétrique

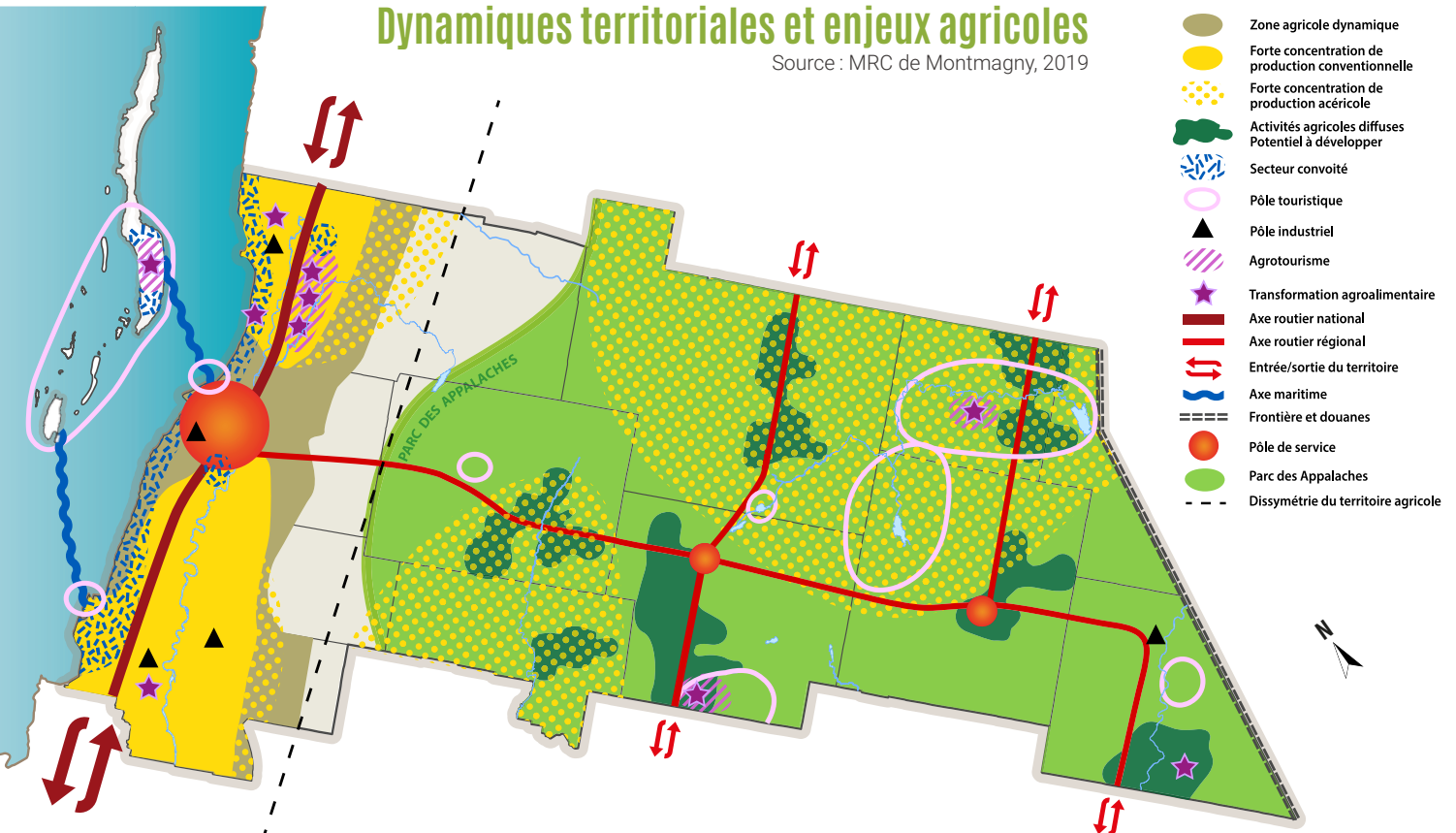
Les particularités géomorphologiques, mais aussi les principaux axes de transport, influencent les dynamiques territoriales. Au nord, en bordure du fleuve Saint-Laurent, on retrouve un secteur agricole très dynamique en raison de la grande fertilité des terres. Cette partie du territoire est aussi convoitée par d'autres activités : industrielles, résidentielles ou autres, de par ses attraits paysagers et son positionnement stratégique dans l'axe de l'autoroute 20.

Au sud, on retrouve le Parc régional des Appalaches regroupant 8 municipalités, un territoire montagneux majoritairement sous couvert forestier. On y retrouve une bonne concentration d'entreprises acéricoles et forestières. Malgré son positionnement en retrait du grand axe autoroutier national, le Parc des Appalaches offrent 6 pôles ou attraits déployés sur un réseau de 140 km de sentiers pédestres, comme le mont Sugar Loaf, le lac Carré et le lac Frontière, qui génèrent un achalandage touristique d'environ 40 000 personnes annuellement. La notoriété du Parc des Appalaches attire, depuis quelques années, de nouvelles entreprises en tourisme et en agrotourisme.

Enfin, tout au nord, au milieu du fleuve Saint-Laurent, on retrouve l'archipel de l'Isle-aux-Grues. Sa réalité insulaire pose des défis particuliers aux entreprises agricoles et agroalimentaires.

## Dynamiques territoriales et enjeux agricoles

Source : MRC de Montmagny, 2019





## Forces | Faiblesses

Les forces, les faiblesses, les contraintes et les opportunités du territoire permettent de mettre en lumière les dynamiques territoriales et d'identifier les principaux enjeux associés. En résumé, les principales forces et faiblesses du territoire sont les suivantes :



### Forces

- Forte concentration d'entreprises agricoles dynamiques dans le secteur Montmagny-Nord
- Gamme complète de services et qualité des milieux de vie
- MRC non soumise au REA pour l'augmentation des superficies cultivables
- Notoriété accrue du Parc des Appalaches comme offre touristique et levier de développement économique
- Faible coût et disponibilité des terres agricoles dans le secteur du Parc des Appalaches et opportunités pour le bio
- Renommées agrotouristiques : Fromagerie de l'Île et Route de la pomme



### Faiblesses

- Faible planification de la retraite chez les agriculteurs et peu d'entreprises ont une relève identifiée
- Lien social fragile entre les consommateurs et les producteurs
- Peu d'entreprises de la transformation agroalimentaire
- Population vieillissante
- Rareté de la main-d'œuvre (qualifiée ou non)
- Services Internet et de télécommunications déficients dans le secteur du Parc des Appalaches
- Fragilité de la production laitière et de la fromagerie en raison de la réalité insulaire (Isle-aux-Grues)

## Vision concertée : Montmagny TERRE D'ACCUEIL

« En 2030, la MRC de Montmagny est une terre d'accueil pour l'agriculture. Pour ce faire, elle met au cœur de son développement le savoir de ses agriculteurs, les potentiels de son territoire et la diversité de ses terroirs. »

### La vision concertée du PDZA se décline en 3 axes :

**Diversifier** | La diversification des activités et des sources de revenus des entreprises agricoles permet aux agriculteurs de mieux vivre de leur entreprise et de garder plus de richesse économique au sein de la MRC. La diversification des activités agricoles permet aussi une occupation dynamique du territoire.

**Valoriser** | Grâce aux pratiques agricoles durables, au développement de l'agroalimentaire, des marchés locaux et de l'agrotourisme, ainsi qu'au déploiement de l'agriculture citoyenne, les citoyens ont une perception positive de l'agriculture pratiquée sur le territoire et ils sont mobilisés autour des enjeux agricoles.

**Revitaliser** | La création de nouvelles entreprises agricoles, l'établissement d'immigrants et la mise en place de projets innovants autour des productions émergentes permettent la revitalisation du secteur des Appalaches et l'atteinte de la cible 15/30.



## Cible 15/30

La cible 15/30 est un objectif démographique adopté par la MRC en 2015 dans le but de contrer la dévitalisation de son territoire. Dans le cadre du PDZA, les acteurs du territoire ont confirmé la pertinence de la cible 15/30 et leur volonté de participer à ce défi.

« La cible 15/30 consiste à compter, d'ici 2030, 30 000 résidents sur le territoire de la MRC de Montmagny, soit 15 000 dans la ville de Montmagny et 15 000 dans les 13 autres municipalités. »

**Pour atteindre la cible, les axes suivants ont été priorisés :**

**Attraction** | Rétention de la population et des entreprises

**Emploi** | Éducation | Formation de la main-d'œuvre

**Gouvernance territoriale**

# Plan d'action : des projets pour avancer !

## Une démarche concertée

Le plan d'action du PDZA de la MRC de Montmagny est issu de la mobilisation et de la concertation des acteurs intéressés par le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire du territoire. Pour y arriver, une démarche de co-création inspirée des laboratoires d'innovation sociale a été menée pendant un an, comprenant 3 forums régionaux, 8 ateliers sectoriels et une tournée du territoire dans 8 entreprises agricoles reconnues pour leur dynamisme.

## Les grandes activités de concertation



MAI  
2018

### Forum 1

Discussions sur ce qui nous rend fiers de notre territoire et de notre agriculture ; première ébauche d'une vision concertée.



AOÛT  
2018

### Visite terrain

Les visites à la ferme ont permis d'apprendre sur la réalité des différents types de production et de connaître la philosophie de chaque entreprise.



SEPT-OCT  
2018

### Ateliers sectoriels

Discussions en petits groupes sur les enjeux pour l'agriculture à travers les thèmes abordés. Recherche de solutions ou d'actions.

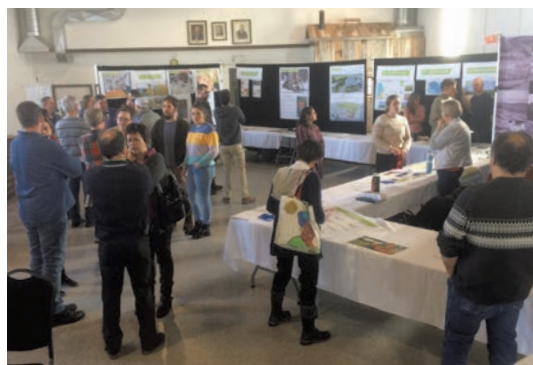
## Notes d'interprétation

- L'élaboration et la réalisation des projets du PDZA doivent s'inscrire dans les axes de la vision concertée et de la cible 15/30.
- La mise en œuvre des projets du PDZA est évolutive dans le temps, selon le contexte et les nouvelles réalités, les besoins des acteurs concernés et les opportunités de financement.



À la suite de l'adoption du PDZA par la MRC, la mise en oeuvre des projets peut commencer. À l'image de la démarche, une mise en oeuvre collective et concertée est souhaitée.

Le comité directeur du PDZA s'engage à se réunir au moins une fois par année pour assurer le suivi de la mise en oeuvre du plan d'action.



NOV  
2018

## Forum 2

Exercices d'idéation de projets en fonction d'un scénario proposé et élaboration d'un modèle de plan d'affaires.

FEV  
2019

## Forum 3

Validation des projets du plan d'action par rapport aux enjeux et à la vision.

JUIN  
2019

## Mise en œuvre collective

### Mesures préliminaires

- Mandater une personne responsable du PDZA auprès de la direction de la MRC et du conseil des maires
- Adopter une stratégie de communication pour diffuser le PDZA

### Mesures communes à tous les projets | actions

- Former un comité de mise en oeuvre pour chaque projet ou pour certains groupes de projets (selon leur complémentarité)
- Pour la MRC de Montmagny : mandater une ou des personnes-ressources pour prendre en charge un ou plusieurs projets
- Adopter une stratégie de communication et de promotion des projets du PDZA

# Les enjeux agricoles

À partir de l'analyse des dynamiques territoriales couplée des forces et faiblesses du territoire, six (6) enjeux ont été identifiés pour le développement de l'agriculture dans la MRC de Montmagny.

## 1 Diversifier et valoriser la production agricole locale

La valorisation de la production agricole ainsi que le développement de l'agrotourisme et de la transformation agroalimentaire constituent un enjeu majeur pour la pérennité de l'agriculture et le développement économique de la MRC. Il importe de renforcer le maillage entre les échelles locale et régionale et de favoriser la mise en marché en circuit court.

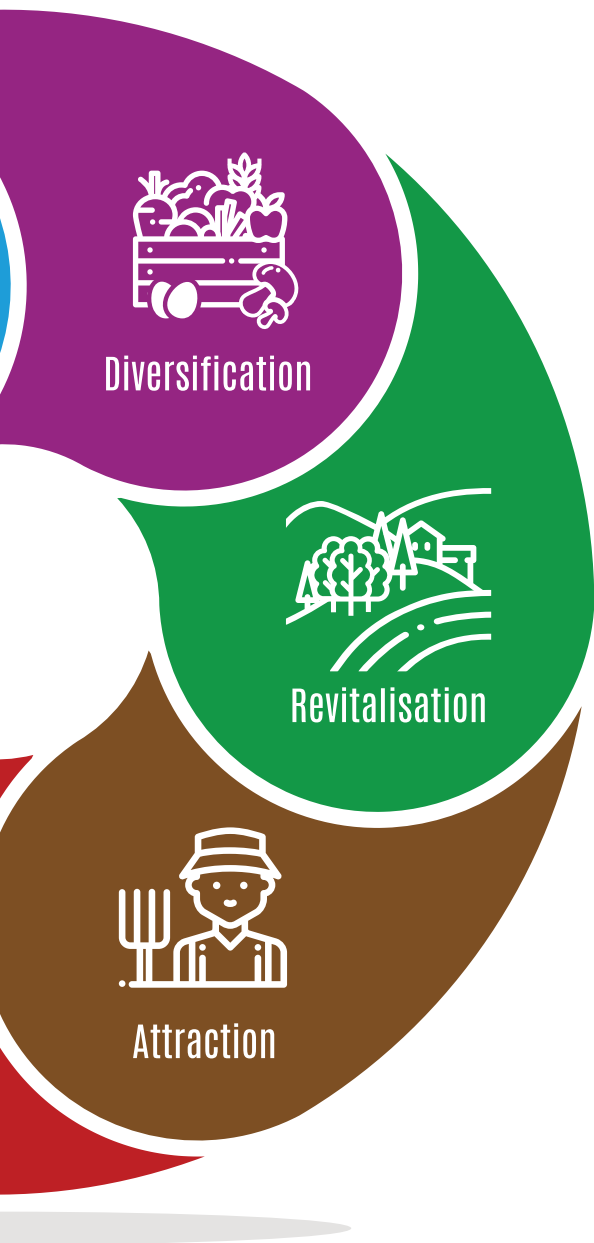
## 2 Revitaliser le territoire du Parc des Appalaches par la diversification des activités agricoles et agroalimentaires

Les municipalités du Parc des Appalaches sont touchées par la dévitalisation. La diversification et la valorisation de l'agriculture dans ce secteur constituent donc un enjeu pour l'avenir de ces communautés dévitalisées et l'occupation dynamique du territoire.

## 3 Attirer et recruter la relève et la main-d'œuvre agricoles

La disponibilité et la rétention de la main-d'œuvre agricole est le principal enjeu soulevé lors des consultations. L'établissement de la relève constitue un autre enjeu qui préoccupe les acteurs du milieu.





## 4 Valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur

La perte de cette connexion personnelle avec l'agriculture entraîne un certain détachement populaire pour les enjeux agricoles. Il importe de valoriser l'agriculture et le métier d'agriculteur auprès de la population, particulièrement des jeunes, mais aussi des élus. Il importe également de sensibiliser la population au rôle de notre agriculture régionale et du secteur agroalimentaire pour notre alimentation.

## 5 Soutenir les projets agricoles et agroalimentaires novateurs

Le démarrage, l'expansion ou la diversification d'un projet en agriculture nécessitent beaucoup de capitaux externes avec un faible retour sur l'investissement, et il est parfois difficile d'obtenir des fonds via les institutions financières courantes. Cette difficulté constitue un enjeu pour le développement de l'agriculture et le déploiement de projets agricoles innovants.

Également, la mise sur pied de projets collectifs innovants impliquant les citoyens représente un défi pour la région et une opportunité pour redynamiser nos communautés, soutenir les entreprises agricoles et accroître l'intérêt de la population aux enjeux agricoles.

## 6 Pérenniser l'agriculture de l'Isle-aux-Grues

La réalité d'entreprises insulaires complique le recrutement de promoteurs et de main-d'œuvre, tant pour les agriculteurs que pour la fromagerie. Le développement des entreprises est donc restreint par cette réalité.

# 01 ARTERRE (L')

Service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.



## Les enjeux agricoles



Diversification



Revitalisation



Attraction



Innovation

**L'âge moyen des agriculteurs est en augmentation. Ceux-ci ne pensent pas toujours à planifier leur retraite. D'autres possèdent des terres ou des infrastructures qu'ils exploitent peu ou qu'ils n'exploitent pas du tout. Tous représentent un potentiel de développement pour l'agriculture et la région.**

Le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) assume la coordination provinciale du service L'ARTERRE, lancé en 2018. « L'essor de L'ARTERRE résulte de la fusion de deux projets novateurs : Banque de terres agricoles mise sur pied par la MRC Brome-Missisquoi et Banque de fermes créée par le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA). Ces projets visaient à faciliter l'accès de la relève agricole à des fermes actives ou à des terres inutilisées. » (Source : arterre.ca)

À la suite de l'octroi d'une aide financière du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR), les 10 territoires de la région de Chaudière-Appalaches (9 MRC et la Ville de Lévis) ont adhéré à L'ARTERRE pour une période de 3 ans (jusqu'en 2021). Quatre agentes de maillage ont ainsi été embauchées à l'automne 2018 pour mettre en place le service dans la région, service très attendu par le Syndicat de l'UPA de la MRC de Montmagny.

Dans le cadre du PDZA, la question de savoir quel serait l'avenir de L'ARTERRE après les 3 ans d'essai s'est naturellement posée. Si les principaux acteurs concernés ont manifesté leur intérêt à ce que le service soit maintenu, il reste à déterminer comment moduler le service selon les besoins de notre région.

# Le projet

2018-2021 : Une agente de maillage couvre le territoire des MRC de Montmagny et de L'Islet. Elle reçoit les demandes des producteurs, des propriétaires et des aspirants agriculteurs et les accompagne vers un projet de maillage d'entreprises (transfert, location, partenariat ou autrement). La promotion de L'ARTERRE est essentielle pour faire connaître le service aux agriculteurs et aux aspirants.

Cap 2021 : Maintenir les services d'un(e) agent(e) de maillage de L'ARTERRE et évaluer les opportunités pour le maintien du service, notamment :

- Cibler plus activement les producteurs forestiers
- Explorer l'ajout d'un volet international pour attirer la relève provenant de l'extérieur du Québec
- Élargir le mandat de l'agent de maillage pour inclure la mise sur pied d'autres projets du PDZA connexes au service, comme l'Incubateur, l'Unité d'intervention tactique en agriculture, le Fonds d'investissements d'impact agricole ou Hors des sentiers battus.

## Objectifs

- Favoriser le maintien des entreprises agricoles existantes
- Soutenir le démarrage de nouveaux projets agricoles
- Permettre le développement des entreprises agricoles
- Favoriser une meilleure planification de la retraite chez les agriculteurs
- Faciliter l'accès de la relève agricole à des fermes actives ou à des terres inutilisées
- Favoriser l'occupation dynamique du territoire

## Financement

- 2018-2021 : Assuré par les MRC, avec l'aide financière du FARR
- Cap 2021: Rechercher et étudier les opportunités de financements avec les partenaires

## Intervenants

**PORTEUR :** MRC

**PARTENAIRES :** L'ARTERRE et le Comité des partenaires de Chaudière-Appalaches, l'UPA, les producteurs agricoles, le MAPAQ, le Réseau Agriconseil, les institutions d'enseignement (ITA, CFA, Cégep, etc.), les municipalités.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
<p>Compléter les 3 années du projet et faire l'évaluation des besoins du milieu et de la MRC par rapport au service.</p> <p>Avec le Comité des partenaires, évaluer les possibilités de maintien du service sur le territoire de Chaudière-Appalaches et/ou dans la MRC de Montmagny.</p>	<p><b>2018-2021 :</b> Service actuel en continu</p> <p><b>Cap 2021:</b> Planifier la continuité du service sur le territoire</p>	<p><b>2018-2021 :</b> Les résultats du service actuel (réf. : les indicateurs du service)</p> <p><b>Cap 2021 :</b> La reconduction du service, dans sa forme actuelle ou sous une autre forme</p>



## 02 Assiette de Montmagny (L')

Mettre de l'avant les produits du terroir de la MRC de Montmagny afin de créer une image de marque agroalimentaire pour le territoire.



### Les enjeux agricoles



Diversification



Valorisation



Innovation

**Plusieurs produits du terroir de qualité et d'exception sont produits sur le territoire de la MRC de Montmagny. Actuellement, plusieurs de ces produits sont peu connus par les citoyens de la MRC et les touristes de passage.**

L'agrotourisme et le tourisme gourmand permettent de faire découvrir les producteurs artisans et le terroir de notre région aux touristes, aux excursionnistes et aux résidents de la MRC, mais aussi, d'une manière générale, de susciter un certain rapprochement entre le consommateur et le producteur. L'information transmise et l'accueil offert par les producteurs ou les commerçants hôtes permettent ainsi d'accroître le sentiment de confiance du client envers les artisans locaux et leurs produits.

Le projet s'inscrit aussi dans le contexte où la TACA travaille à remettre sur pied les « Arrêts gourmands » dans la région de Chaudière-Appalaches. Les Arrêts gourmands sont une initiative de développement agroalimentaire de la TACA prenant la forme d'un réseau de producteurs, transformateurs alimentaires, restaurateurs et boutiques, où les produits de la région sont mis en valeur ou vendus. Il s'agit d'un parcours visant à faciliter la mise en marché directe des produits alimentaires régionaux en permettant aux consommateurs de découvrir une diversité de produits et de points de vente.

# Le projet

La MRC souhaite mettre de l'avant les produits de son terroir afin de créer une image de marque agroalimentaire pour le territoire. Le projet consiste à créer une assiette cuisinée et composée uniquement à partir de produits agricoles ou agroalimentaires de la région. Chaque restaurant partenaire dispose de la liberté de son plat (ex. poutine, esturgeon fumé, pâté à l'oie, etc.), mais les ingrédients utilisés doivent provenir de la région. Lors des forums, les participants ont aussi proposé que les restaurants mettent à leur menu du jour ou de la semaine, une assiette du terroir. On suggère aussi l'utilisation d'un passeport de l'assiette (ex. suite à l'achat de 7 assiettes, la 8<sup>e</sup> est gratuite). L'implication des commerces locaux tels que motels, hôtels et restaurants est incontournable dans la réalisation de ce projet.

Le projet s'inspire du label "Assiette de Pays" en France, du Bistreau d'érable et de Chez Boulay-bistro boréal.

Ce projet pourrait s'arrimer au projet « Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs ». Le projet pourrait aussi s'intégrer dans les « Arrêts gourmands » de la TACA.

Ce projet pourrait également se déployer dans d'autres MRC, par un projet inter-MRC.

## Objectifs

- Faire la promotion des produits locaux et régionaux
- Augmenter l'accessibilité aux produits locaux et régionaux et les habitudes d'achat de ces produits par les commerçants
- Favoriser la viabilité, voire le développement des entreprises agricoles
- Créer une image de marque agroalimentaire pour la MRC
- Diversifier l'agriculture dans la MRC

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés

## Intervenants

**PORTEURS :** Tourisme Montmagny et les Îles, MRC

**PARTENAIRES :** ATR, CLD, TACA , producteurs agricoles, commerçants (incluant les restaurateurs et les hôteliers), MAPAQ

ACTIONS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
Rencontrer les partenaires et établir les modalités de fonctionnement	<b>Démarrage à court terme :</b> Élaboration du projet avec les partenaires	<b>Un partenariat :</b> Nombre de restaurateurs, de producteurs ou organismes touristiques
Favoriser le maillage entre les producteurs et les commerçants partenaires	<b>Mise en œuvre à moyen terme :</b> Par phases et/ou par projet pilote	
Élaborer un plan de promotion et une stratégie marketing		



## 03 Brancher et connecter

Mettre en œuvre des actions et des solutions innovantes pour connecter les entreprises du territoire.



### Les enjeux agricoles



Diversification



Revitalisation



Innovation

**Aujourd'hui, Internet haute vitesse, une bonne couverture du réseau cellulaire et l'accès à une desserte de 550 volts sont des services essentiels pour le développement des entreprises agricoles.**

Ce projet est vu comme l'un des plus pressants à réaliser, il y a un sentiment d'urgence, surtout pour le sud du territoire où l'on retrouve des entreprises acéricoles qui ont besoin du 550 volts pour développer leurs activités.

L'ajout d'une desserte de 550 volts dans cette partie du territoire fera en sorte d'attirer de nouveaux entrepreneurs et de permettre l'innovation et la robotisation des entreprises, dont les entreprises agricoles.





## Le projet

Le projet consiste à mettre en œuvre des actions et/ou des solutions innovantes pour connecter les entreprises du territoire au réseau cellulaire, à Internet haute vitesse et à la desserte de 550 volts.

### Objectifs

- Connecter les entreprises du territoire et favoriser leur développement et l'innovation
- Favoriser l'établissement de nouvelles entreprises et une occupation dynamique du territoire

### Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et soutien professionnel et technique des partenaires
- Investissements privés

### Intervenants

**PORTEUR :** MRC

**PARTENAIRES :** Le gouvernement fédéral et le CRTC, les compagnies de télécommunications, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec, les municipalités , l'UPA

ACTIONS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
Poursuivre les discussions avec les intervenants concernés et établir un échéancier de réalisation	En continu	Nombre d'actions de représentations auprès des instances compétentes



# 04 Constellation de jardins communautaires | collectifs

Mettre en place un réseau de jardins communautaires et collectifs pour développer une culture citoyenne de l'agriculture et de l'alimentation.



## Les enjeux agricoles



Diversification



Valorisation



Innovation

**On observe des changements dans les habitudes de vie et dans les besoins des consommateurs. Ceux-ci sont de plus en plus préoccupés par la provenance et les modes de production des aliments qu'ils consomment. On sent un besoin pour les consommateurs de se rapprocher des producteurs, voire d'être impliqués dans la culture des aliments qu'ils consomment.**

Le portrait de l'offre alimentaire réalisé dans la MRC de Montmagny a mis en lumière le travail que fournissent quotidiennement les commerçants ainsi que la volonté et les efforts déployés par ceux-ci pour répondre aux besoins de leur clientèle. Si, de manière générale, l'offre alimentaire dans la MRC est intéressante, certaines inquiétudes persistent en raison des

investissements nécessaires aux installations commerciales et de la rareté de la relève pour nos commerçants.

D'un autre côté, la population de la MRC de Montmagny est plutôt défavorisée. On observe un manque de connaissances culinaires et de la culture des aliments qui peut être pallié par une éducation alimentaire.

Le projet vise donc à mettre en place un réseau de jardins communautaires et collectifs pour développer une culture citoyenne de l'agriculture et de l'alimentation dans un contexte où on se préoccupe du développement durable, de la sécurité alimentaire et des saines habitudes de vie.

# Le projet

La mise en place d'un réseau de jardins communautaires et collectifs dans chacune des municipalités de la MRC pour développer une culture citoyenne de l'agriculture et de l'alimentation est un projet à multiples vocations : sociale, culturelle et éducative.

Le projet inclut un accompagnement professionnel (animation, agronomie, artisanat, entrepreneuriat, transformation, etc.) comprenant un cursus pour les camps de jour, des tutoriels sur la culture des fruits et légumes, la transformation et la conservation des aliments, la cuisine, les saines habitudes de vie, etc., dans une optique d'économie circulaire. Le projet permettrait de réaliser des activités de glanage dans les jardins communs et parfois chez certains producteurs, ainsi que des activités de transformation et de conservation des aliments.

Les jardins communautaires et collectifs doivent devenir des milieux de vie rassembleurs et conviviaux, mais aussi des vecteurs de l'insertion sociale et de l'éducation citoyenne.

## Objectifs

- Favoriser l'autonomie des communautés et la sécurité alimentaire
- Développer une culture citoyenne liée à l'agriculture et à une saine alimentation
- Favoriser la mixité sociale (intergénérationnelle) et le transfert des connaissances
- Favoriser l'intégration des nouveaux résidents issus de l'immigration
- Faire la promotion de l'activité physique via des activités de jardinage
- Créer des milieux de vie rassembleurs et bonifier la cohésion sociale
- Sensibiliser la population à la consommation locale et aux saines habitudes de vie

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Pacte rural (MRC)
- Budget des organismes partenaires
- Autres sources d'aide financière à évaluer
- Autofinancement par la vente de produits

## Intervenants

**PORTEURS** : Au niveau local : la municipalité ou un comité local, appuyé par la CDC

**PARTENAIRES** : MRC, municipalités, CISSS, CJE / CJS, cuisines collectives, écoles, producteurs, OBV, entreprises privées, autres organismes intéressés

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir une rencontre intermunicipale avec les partenaires et mettre sur pied des comités locaux</li> <li>• Évaluer l'opportunité d'embaucher une ressource coordonnatrice ou mandater un organisme partenaire</li> <li>• Rechercher du financement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer les modalités et les phases de mise en œuvre</li> <li>• Mettre sur pied des activités éducatives de jardinage et de cuisine</li> <li>• Mettre sur pied des activités de transformation alimentaire</li> </ul>	<p>Mise en œuvre à court terme, projet évolutif selon la capacité du milieu</p>
		INDICATEURS
		<p>Nombre de jardins Nombre d'activités réalisées</p>



## 05 Cultiver sa culture agricole

Développer une culture de l'agriculture afin qu'elle s'intègre dans les institutions et les entreprises, dans la mentalité des citoyens, dans les aménagements paysagers, etc.



### Les enjeux agricoles



Diversification



Revitalisation



Attraction



Valorisation



Innovation



Pérennisation

**Il ressort des consultations un grand besoin de tisser des liens et de rapprocher les citoyens de l'agriculture. On observe qu'au cours des dernières décennies, les liens culturels de la population avec l'agriculture s'estompent lentement entraînant un manque de connaissances de l'agriculture par les citoyens.**

On sent aussi une urgence d'agir sur le plan environnemental et on voit naître certains regroupement collectifs régionaux prônant des valeurs écoresponsables comme Soupe au bouton, Terra Terre Solutions écologiques et l'Élan collectif.

Voulant mettre l'agriculture au cœur du développement de son territoire, la MRC de Montmagny désire créer un projet pour stimuler la culture agricole chez les citoyens pour recréer

un sentiment d'appartenance et une fierté de tous pour l'agriculture de notre région.

Déjà, dans cet objectif, la MRC de Montmagny et Tourisme Montmagny et les Îles ont mis sur pied en 2016, les Promenades gourmandes. Cet événement a lieu à chaque année à l'occasion des Journées de la culture où on invite les citoyens et les touristes à découvrir notre terroir et le travail de nos producteurs, directement à la ferme ou chez des partenaires restaurateurs. Dégustations, rabais, visites guidées et différentes animations spéciales agrémentent l'expérience des visiteurs.

# Le projet

Le projet consiste à mettre en œuvre une approche citoyenne directe pour développer une culture de l'agriculture :

- pour que l'agriculture puisse s'intégrer dans les institutions et les entreprises, dans les aménagements paysagers ou autrement.
- Pour que l'agriculture puisse être la mémoire des savoir-faire ancestraux et des nouvelles pratiques, ainsi que de l'histoire de la région, du patrimoine paysager et bâti.

L'agriculture doit servir à l'éducation citoyenne et des jeunes. Elle doit être intégrée aux activités des écoles, des terrains de jeux et dans les activités communautaires et les événements locaux et régionaux.

L'agriculture doit aussi être un outil de promotion du territoire. Les Promenades gourmandes s'inscrivent déjà dans cet esprit. D'autres actions peuvent aussi être déployées, ex.: adoption d'une politique ou d'une stratégie d'achat local, organisation de conférences, de visites à la fermes, etc.

« Cultiver sa culture agricole » s'adresse à tous les citoyens : les jeunes, les familles, les travailleurs, les immigrants, les aînés, ainsi que les différents groupes d'intérêt et les agriculteurs eux-mêmes. Une stratégie de communication combinée à un maillage des acteurs sont des éléments essentiels dans la mise en oeuvre du projet.

## Objectifs

- Rendre accessible au plus grand nombre la connaissance sur le milieu agricole, sur l'histoire agricole de la région et son patrimoine, sur les techniques ancestrales et actuelles de culture et d'élevage, etc.
- Donner le goût de la culture des aliments, du jardinage et de la cuisine
- Donner accès aux produits locaux et régionaux et valoriser l'achat local
- Favoriser, voire créer, une relation de confiance, de proximité et un sentiment d'appartenance entre les citoyens et les agriculteurs
- Impliquer plus d'acteurs autour des enjeux agricoles et créer des partenariats organisés autour de ces enjeux

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés et aide financière de fondations

## Intervenants

**PORTEUR :** MRC

**PARTENAIRES :** Les municipalités, le CLD, la CSCS et les écoles, les producteurs agricoles et l'UPA, la CDC, le CISSS, les OBV, Terra Terre Solutions écologiques, l'Élan collectif et toute autre personne et organisation qui manifestent un intérêt ou des besoins en lien avec ce projet.

ACTIONS		ECHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un comité porteur et faire le lien entre les organismes du milieu</li> <li>• Établir un plan d'action et les modalités de fonctionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un projet pilote et déployer un réseau d'acteurs</li> </ul> <p>Le comité directeur, qui assume le suivi de la mise en oeuvre du PDZA, chapeautera aussi le projet "Cultiver sa culture agricole".</p>	En continu
		INDICATEURS
		Nombre de projets concertés



## 06 Dépanneur, lieu d'agrotourisme

Utiliser le réseau existant des dépanneurs et petites épiceries locales pour mettre en valeur les produits agroalimentaires locaux et régionaux.



### Les enjeux agricoles



Diversification



Valorisation

Plusieurs denrées agricoles (transformées ou non) sont déjà produites sur le territoire de la MRC de Montmagny, mais ne sont pas toutes connues des citoyens ni des touristes. Comme plusieurs petits commerces alimentaires (épiceries, dépanneurs ou autres) sont présents sur l'ensemble du territoire de la MRC, l'idée est que ces commerces deviennent des lieux d'agrotourisme où il est possible de se procurer des produits locaux.

L'intérêt pour l'achat de produits locaux et régionaux est grandissant dans la région. En effet, depuis environ 3 ans, les citoyens des MRC de Montmagny et de L'Islet ont maintenant accès à une grande diversité de produits d'ici via la plate-forme d'un marché virtuel. Cette plate-forme, chapeautée par l'organisme Terra Terre solutions écologiques, est connue comme le marché virtuel L'Islet-sur-Terre et attire un nombre croissant de consommateurs.

### Le projet

Le projet vise à utiliser le réseau existant des dépanneurs et petites épiceries locales pour mettre en valeur les produits agroalimentaires locaux et régionaux.

Il importe d'avoir une présentation uniforme et distinctive avec une description des fermes et des artisans. La présentation des produits doit aussi respecter les normes de commercialisation applicables. La logistique de distribution soulève des défis et on suggère de se servir du marché public de Montmagny comme lieu phare du circuit et du marché virtuel comme plate-forme de distribution.



Le projet peut s’incarner par la mise en place d’un présentoir design fait à partir d’une expertise locale. Des produits de qualité, frais ou transformés, occuperont ces présentoirs selon la saison. Le défi consiste à organiser et à coordonner la distribution des produits des différents producteurs dans les commerces, mais aussi d’aviser les consommateurs des nouveaux arrivages.

Une application cellulaire pourrait être développée à cet effet.

Le projet s’inspire du programme de valorisation des vins ontariens sur les tablettes de la Régie des alcools de l’Ontario (LCBO).

## Objectifs

- Augmenter l’accessibilité aux produits locaux et régionaux
- Favoriser la viabilité des entreprises agricoles et des commerces d’alimentation
- Diversifier la mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires
- Augmenter l’achalandage dans les petits commerces de village et faire de ces commerces des arrêts touristiques clés (agrotourisme)

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et soutien professionnel et technique des partenaires
- Investissements privés

## Intervenants

**PORTEURS :** MRC, Tourisme Montmagny et les Îles, Terra Terre Solutions écologiques (marché virtuel solidaire)

**PARTENAIRES :** Municipalités, dépanneurs et épicerie de village, Marché public de Montmagny, TACA, Élan collectif, toute autre personne et organisation qui manifestent un intérêt pour ce projet

ACTIONS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir les modalités de fonctionnement entre les commerces et les producteurs</li> <li>• Mandater un organisme coordonnateur</li> </ul>	<p><b>Démarrage à court terme :</b> Élaboration du projet avec les partenaires</p> <p><b>Mise en œuvre à moyen terme :</b> Par phases et/ou par projet pilote</p>	<p>Nombre de commerces impliqués</p>



# 07 École privée communautaire à l'Isle-aux-Grues

Ouvrir une école privée communautaire à l'Isle-aux-Grues pour faciliter l'établissement de la relève et de la main d'œuvre.

## Les enjeux agricoles



Attraction



Valorisation



Pérennisation

L'agriculture et la Fromagerie de l'Île-aux-Grues dépendent plus que jamais de la relève et de la main d'œuvre. Cependant, il est difficile d'attirer des travailleurs et leurs familles à s'établir sur l'île. Ceux-ci, n'ayant pas connu la vie d'insulaire, craignent la logistique des conditions de vie sur l'île et recherchent des conditions de vie similaires à la terre ferme.

Particulièrement, le transport vers l'extérieur de l'île représente un grand défi pour les nouveaux arrivants. Mais, le frein majeur à l'établissement de nouveaux résidents-travailleurs est l'absence d'une école sur l'île. Difficile pour des parents qui n'ont pas connu la vie insulaire d'accepter que leurs tout-petits doivent prendre l'avion à tous les jours pour aller à l'école...

## Le projet

Le projet consiste à ouvrir une école privée communautaire sur l'île pour répondre aux besoins de la relève et de la main d'œuvre qui, dans beaucoup de cas, ont de jeunes enfants. Le bâtiment de l'ancienne école, propriété de la municipalité, est disponible et en bon état pour accueillir un groupe d'élèves. Le projet vise à offrir au moins la maternelle et les 2 premiers cycles du primaire (1<sup>ère</sup> / 2<sup>e</sup> années et 3<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> année), sinon tous les niveaux du primaire.

Ce projet d'école privée communautaire s'inspire de La P'tite école du Lac-Édouard en Mauricie. Dans un projet d'école communautaire, la charge d'enseignement peut être partagée et assumée par quelques personnes de la communauté, selon leurs domaines de





compétences. Un programme académique doit quand même être élaboré selon les exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Cet enseignement pourrait s'imprégner du contexte socio-historique et géographique particulier de l'archipel de l'Isle-aux-Grues pour offrir un cursus scolaire unique, à l'instar du projet Enseigner le Kamouraska. On pourrait aussi s'inspirer du modèle Montessori ou du mouvement « Apprendre dehors » et des activités proposées par l'initiative écocitoyenne Le Semoir.

Le projet d'école primaire pourrait également s'arrimer au projet d'Observatoire de biodiversité de l'archipel de l'Isle-aux-Grues actuellement à l'étude et pour lequel un OBNL a déjà été créé.

## Objectifs

- Pérenniser l'agriculture sur l'Isle-aux-Grues et la fromagerie en facilitant le recrutement de nouveaux travailleurs compétents
- Attirer de nouvelles familles sur l'Isle-aux-Grues

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés et aide financière de fondations

## Intervenants

**PORTEUR :** Municipalité de l'Isle-aux-Grues

**PARTENAIRES :** MRC/CLD, producteurs agricoles et citoyens de l'île, fromagerie, MAPAQ, UPA, CSCS (si possible ou si opportun), MEES, toute autre personne ou organisation manifestant un intérêt à s'impliquer dans le projet

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer un plan stratégique de mise en œuvre du projet avec les partenaires et les modalités de mise en œuvre</li><li>• Recruter, dans la communauté, des personnes volontaires pour enseigner ou embaucher un enseignant diplômé</li><li>• Monter le programme d'enseignement innovant selon les exigences du MEES et les particularités de l'île.</li><li>• Déterminer les besoins en termes d'espace et d'équipement et aménager les locaux selon ces besoins.</li></ul>	<p><b>Démarrage à court terme :</b> Élaboration du projet avec les partenaires</p> <p><b>Mise en œuvre à moyen terme :</b> Par phases et/ou par projet pilote</p> <p><b>INDICATEURS</b></p> <p>Nombre d'activités scolaires</p>



## 08 FONDS D'INVESTISSEMENT D'IMPACT AGRICOLE

L'investissement d'impact vise à produire des effets positifs allant au-delà du rendement financier. Il se base sur les enjeux sociaux et environnementaux pour élaborer des opportunités d'affaires.



### Les enjeux agricoles



Diversification



Innovation

**Le démarrage en agriculture ou les projets d'expansion ou de diversification nécessitent souvent beaucoup de capitaux externes avec un faible retour sur l'investissement, particulièrement lorsqu'il s'agit de petits projets ou de projets innovants. Il est donc difficile pour ce type de promoteur agricole d'obtenir les fonds nécessaires via les institutions financières habituelles.**

Dans la MRC de Montmagny, environ 25 % de la relève agricole s'établit par le démarrage d'une nouvelle entreprise. L'accès au financement est donc un enjeu majeur.

L'investissement d'impact vise à produire des effets positifs allant au-delà du rendement financier. Il se base sur les enjeux sociaux et environnementaux pour élaborer des opportunités d'affaires. Il s'agit également d'investissements patients qui ne demandent pas un retour rapide sur l'investissement.

Ce fonds d'investissement vise donc les projets qui ne cadrent pas dans les exigences standards des grandes institutions financières.



## Le projet

Le projet consiste à mettre sur pied un fonds dédié au micro-crédit et à l'investissement patient qui complète les services financiers déjà offerts par la Financière agricole du Québec (FADQ) et les autres grandes institutions financières (Desjardins, Banque nationale, etc.).

Le projet consiste également à offrir un accompagnement professionnel et un soutien technique, comme du mentorat ou du coaching, pour appuyer le promoteur. Ainsi, le Fonds d'investissements d'impact agricole pourrait être jumelé au projet d'Incubateur.

Dans la mise sur pied du fonds, il sera important de prévoir une évaluation en continu des projets, d'établir des priorités et de faire le choix des projets retenus en fonction des priorités régionales de développement. Enfin, l'attribution des aides financières devrait aussi tenir compte de l'aide financière déjà existante.

## Objectifs

- Favoriser l'émergence de projets agricoles et agroalimentaires innovants
- Favoriser le démarrage de nouvelles entreprises
- Favoriser la longévité des projets agricoles
- Favoriser l'occupation dynamique du territoire

## Financement

- Mise de fonds par les partenaires du projet et des investissements privés
- Soutien en nature du porteur de projets et des partenaires pour la mise sur pied du fonds
- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles

## Intervenants

**PORTEUR :** MRC (via le CLD)

**PARTENAIRES :** L'ARTERRE, MAPAQ, institutions financières, UPA, CCAE, Réseau Agriconseil

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontrer les partenaires pour établir les priorités et les modalités du projet (nature du partenariat, administration, critères d'évaluation des projets, etc.)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prendre entente avec les partenaires financiers pour créer le fonds</li><li>• Établir les liens avec les projets connexes du PDZA</li><li>• Élaborer un plan de promotion</li></ul>	Mise en œuvre à moyen terme
		INDICATEURS
		Nombre de partenaires



# 09 Hors des sentiers battus

Développer une stratégie d'occupation dynamique du territoire par le développement de projets agricoles sur des terres de petites superficies ou en milieu forestier dans le secteur du Parc des Appalaches.

## Les enjeux agricoles



Diversification



Revitalisation



Attraction



Innovation

Le secteur sud de la MRC de Montmagny (secteur du Parc des Appalaches) présente des caractéristiques pédo-climatiques qui conviennent peu à la pratique de l'agriculture dite conventionnelle. Sur ce territoire, on compte beaucoup de terres en friches ou sous-exploitées à être revitalisées et de lots forestiers.

Le projet est perçu comme très pertinent pour garder les villages vivants et dynamiser l'occupation du territoire de la MRC. Plusieurs voient un lien entre ce projet et le projet d'incubateur. On suggère aussi la création d'une coopérative pour la production et la mise en marché des produits locaux.

## Le projet

La MRC de Montmagny désire mettre en place une démarche de réflexion pour établir une stratégie d'occupation dynamique du territoire et permettre le développement de projets agricoles ou des multi-projets de type agroforestier dans le secteur du Parc des Appalaches. Pour ce faire, le projet prévoit des études sur le potentiel agronomique des terres et la caractérisation des friches, ainsi que des séjours exploratoires et une offre d'accompagnement personnalisé pour les nouveaux promoteurs en y ajoutant une expertise en lien avec le développement de l'agrotourisme.

## LE PROJET DEVRAIT S'INCARNER EN TROIS AXES :

- 1) Laboratoire d'innovation bioalimentaire du Parc des Appalaches : Service intégré d'accompagnement et de soutien technique aux entrepreneurs agricoles.
- 2) Le fenil de Montmagny : Optimisation des cultures et développement de la filière « foin de commerce ».
- 3) Développement et occupation du territoire "à revitaliser" via une modification du zonage agricole permettant l'implantation d'entreprises de petites tailles avec résidence suivant le plan d'affaires approuvé par un comité de mise en œuvre chapeauté par la MRC, en partenariat avec l'UPA et d'autres organisations concernées. Ex. : Programme Ferme 59 de la MRC de l'Érable (projet pilote d'agriculture à temps partiel autorisé par la CPTAQ).

- Favoriser l'entrepreneuriat coopératif
- Augmenter la plus-value des terres
- Créer des retombées économiques par la revitalisation des secteurs dévitalisés
- Favoriser une occupation dynamique du territoire

## Financement

Le financement du projet pourra être réalisé par un arrimage avec L'ARTERRE, le service de la Ruralité de la MRC, des programmes en immigration, des programmes de subventions du MAPAQ, et tout autre programme gouvernemental disponible.

## Intervenants

**PORTEUR :** MRC (et CLD)

**PARTENAIRES :** AMVAP, L'ARTERRE, CCAE, CPTAQ, Emploi Québec, entreprises agricoles, MAPAQ, municipalités, UPA.

## Objectifs

- Augmenter les superficies cultivables selon les potentiels agronomiques des terres
- Développer et diversifier l'agriculture dans le Parc des Appalaches
- Développer de l'expertise en agriculture marginale

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier les terres disponibles, caractériser les terres en friches ou sous-exploitées et identifier le potentiel agronomique de ces terres</li> <li>• Contacter les propriétaires visés et solliciter leur intérêt pour le projet</li> <li>• Mettre en place une ressource attirée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre entente avec la CPTAQ pour les terres situées en zone agricole, visées par le projet</li> <li>• Élaborer un plan de communication pour faire la promotion du service, l'accueil et le référencement aux promoteurs et aux entreprises</li> </ul>	Mise en œuvre à moyen terme
		INDICATEURS
		Nombre de projets



# 10 Incubateur Bio-Aliment-Terre

Mettre en place un projet d'incubateur qui permettrait d'accompagner à la fois la relève qui démarre un projet agricole, mais aussi la main d'œuvre non-qualifiée.



## Les enjeux agricoles



Diversification



Revitalisation



Attraction



Innovation

La MRC de Montmagny compte bon nombre d'entrepreneurs de la relève et des néoruraux qui veulent démarrer leur propre projet agricole. Ces nouveaux promoteurs n'ont pas toujours les connaissances ni l'expérience requises. Plusieurs démarrent un projet mais peinent à le mener à terme faute de suivi et d'accompagnement adéquat.

Cela dit, on dénombre un grand nombre d'organisations offrant des services et du soutien en agriculture et en entrepreneuriat, comme le Club-conseil en agroenvironnement Opticonseil Chaudière-Appalaches, le MAPAQ, le CLD, le Collectif de formation continue qui regroupe trois institutions d'enseignement en agriculture, etc.

De plus, le secteur agricole est en situation de rareté de main-d'œuvre (qualifiée ou non), à l'instar des autres secteurs économiques de la région.

Un projet d'incubateur permettrait ainsi d'accompagner à la fois les promoteurs, mais aussi la main-d'œuvre non-qualifiée et de favoriser le maillage entre les différentes ressources professionnelles et techniques en appui aux producteurs agricoles.

# Le projet

L'incubateur devrait être fragmenté, avec des parcelles à cultiver en location, mais aussi avec des stages en entreprises grâce à un réseau collaboratif de fermes. Le projet comprendrait à la fois un service de mentorat/coaching impliquant des producteurs à la retraite, ainsi qu'un service de location de terres, d'infrastructures et d'équipements. L'incubateur pourrait également chapeauté un service de CUMO-CUMA.

On envisage la possibilité de mettre en marché les aliments produits au sein de l'incubateur pour assurer son financement. La stratégie de mise en marché pourrait inclure un camion de bouffe (food truck) présent dans les événements publics de la région. La stratégie de mise en marché pourrait aussi inclure la vente de nourriture transformée.

## FABLAB AGRICOLE

L'incubateur pourrait inclure un volet FabLab qui donnerait accès, pour l'entreprise, à une ressource locale pour développer une solution technologique à un besoin. Pour la communauté (ex. : des étudiants de cégep), le FabLab est l'opportunité d'apprendre et de développer ses compétences par l'élaboration de solutions technologiques répondant aux besoins d'entreprises agricoles et agroalimentaires.

## Objectifs

- Initier la relève et les néophytes à l'agriculture par le transfert de connaissances
- Favoriser l'accès à la formation de la main-d'œuvre et de la relève
- Diversifier l'agriculture pratiquée dans la MRC et les projets de transformation agroalimentaire
- Valoriser des terres « viables », mais non exploitées ou sous-exploitées
- Bonifier l'occupation du territoire et augmenter la population de la MRC

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés
- Autofinancement par la vente de produits

## Intervenants

**PORTEUR :** MRC (et CLD)

**PARTENAIRES :** Les agriculteurs déjà en production et les propriétaires (de terres, d'infrastructures ou d'équipements), la fiducie foncière Terre sans faim, L'ARTERRE, UPA, MAPAQ, OBV, CCAE, Réseau Agriconseil, coopératives locales, institutions d'enseignement (ex. : ITA, CFA, cégep, etc.)

### ACTIONS

Pour mettre en œuvre le projet d'incubateur, on devra : inventorer les besoins des aspirants, identifier les porteurs du projet, demander du financement, inventorer les infrastructures disponibles, faire un plan d'action (3 ans), recruter des mentors et des participants, faire la promotion de l'incubateur, faire des partenariats et des ententes pour la mise en marché, etc.

### ÉCHÉANCIER

Mise en œuvre à moyen terme

### INDICATEURS

Nombre de partenariats  
Nombre de projets incubés



# 11 Le goût des Appalaches, voyager par monts et par saveurs

Développer un terroir acéricole par la création d'une marque territoriale distinctive pour le « sirop des Appalaches » et les produits forestiers comestibles.



## Les enjeux agricoles



Diversification



Revitalisation



Attraction



Innovation

**Bien que l'acériculture est le plus gros employeur au sud de la MRC et, qu'avec la foresterie, elle permette l'occupation dynamique du territoire, les entreprises impliquées dans ces secteurs peinent encore à créer de la valeur ajoutée stable sur toute l'année. Pour remédier à cette situation, elles doivent trouver de la main-d'œuvre et diversifier leurs sources de revenus.**

Ce projet vise à développer le plein potentiel acéricole de la région par la création d'une marque territoriale distinctive. Si les producteurs trouvent qu'une appellation d'origine contrôlée (AOC) ou une identification géographique protégée (IGP) serait trop lourde à gérer, ils appuient l'idée d'une appellation territoriale distinctive. Ils souhaitent même s'inspirer de ce

que l'on fait dans les micro-brasseries avec des noms de produits issus de l'histoire ou de la mythologie régionale. On note la grande importance à accorder à la qualité des produits mis de l'avant. Outre la mise en valeur des produits acéricoles, on souhaite développer les PFNL, plus particulièrement les produits forestiers comestibles.

Comme le Parc des Appalaches bénéficie déjà d'une bonne notoriété dans le domaine touristique, on désire créer une marque territoriale qui s'arrimera à celle du Parc et qui favorisera le développement touristique et gourmand dans la région, sur 4 saisons.





## Le projet

Le projet consiste à développer un terroir acéricole par la création d'une appellation territoriale distinctive « le sirop des Appalaches » et les produits forestiers comestibles.

Le projet vise à unir un groupe d'acériculteurs ou de producteurs du Parc des Appalaches pour développer la production acéricole et y intégrer des sous-produits forestiers, voire même des productions ou des activités complémentaires (animaux, poissons, chasse, etc.). Le projet inclut une stratégie de mise en marché sous la marque territoriale distinctive.

Le projet pourrait également inclure la mise sur pied d'un centre d'interprétation de l'érule, des produits forestiers (ligneux et non-ligneux) et de la forêt.

### Objectifs

Dans le Parc des Appalaches :

- Diversifier les productions agricoles et attirer des nouveaux producteurs
- Augmenter la valeur des produits acéricoles et développer la production mycologique et d'autres PFNL
- Faciliter la mise en marché des produits acéricoles et des produits forestiers comestibles par une marque territoriale distinctive

- Mettre en valeur l'agriculture, les producteurs et les productions émergentes
- Remettre en production des terres en friche ou sous-exploitées

### Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés

### Intervenants

**PORTEURS :** Producteurs acéricoles, MRC (CLD)

**PARTENAIRES :** Les producteurs, transformateurs et restaurateurs, le Parc des Appalaches, les hébergeurs partenaires, les municipalités, Tourisme Montmagny et les Îles, TACA, MAPAQ, OBV, CDBQ et/ou autre organisation de soutien à l'innovation en agriculture et en agroalimentaire ; pour le volet éducatif ou d'interprétation : le milieu scolaire, l'ABC des Hauts-Plateaux et le Réseau Économusée.

ACTIONS	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier un porteur de projet ou mettre sur pied un comité porteur</li><li>• Commander une étude de faisabilité pour l'intégration de nouvelles productions complémentaires à l'acériculture et leur mise en marché</li></ul>	<p><b>Démarrage à court terme :</b> Élaboration du projet avec les partenaires</p> <p><b>Mise en œuvre à moyen terme :</b> Par phases et/ou par projet pilote</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer un concept de marque territoriale distinctive et, à partir de celle-ci, élaborer une stratégie concertée de mise en marché</li><li>• Avec les entreprises agricoles partenaires, évaluer l'opportunité de mettre sur pied des activités d'interprétation</li></ul>	<p><b>INDICATEURS</b></p> <p>Nombre de partenariats Types de productions</p>

2019

2020

2021

2022

2023

# 12 Locavore insulaire

Offrir au Magasin de L'Isle des produits locaux provenant des insulaires et identifiés au nom de la personne les ayant produits.



## Les enjeux agricoles



Diversification



Attraction



Valorisation



Pérennisation

L'agriculture est l'un des moteurs économiques les plus importants de l'Isle-aux-Grues. Sur l'île, les habitants portent plusieurs chapeaux, ils sont très impliqués dans la communauté. La coop-dépanneur, Magasin de l'Isle, est perçue comme un grand succès pour les résidents, mais aussi pour les touristes. Le Magasin de l'Isle vend déjà des fruits et légumes produits localement, mais sans en faire la promotion.

Le projet s'inspire du mouvement « locavore » qui encourage les consommateurs à acheter des produits frais et de saison au marché local ou directement chez les producteurs. Le projet vise aussi à créer un contexte facilitant le recrutement de main-d'œuvre.

### LE LOCAVORE EN DEHORS DE L'ISLE :

À chaque année, de nombreux événements culturels et touristiques ont lieu dans la région et constituent autant d'occasions de faire la promotion des produits locaux auprès des festivaliers. Un partenariat entre les organisateurs événementiels et les exploitants agricoles constitue une opportunité de faire connaître les entreprises agricoles locales.

# Le projet

Le projet « Locavore insulaire » comprend plusieurs actions, notamment :

- La coop-dépanneur Le Magasin de l'Isle est tout désigné pour mettre en place un projet d'achat local. Le projet consiste à offrir à la coop dépanneur des produits locaux provenant des résidents de l'île. Chacun des produits devra être identifié au nom de la personne qui le produit. Une fiche d'information présentant le producteur pourrait également accompagner la présentation des produits.
- La vente et la mise en valeur des produits locaux des insulaires pourraient aussi faire partie d'autres commerces sur l'île, comme la fromagerie, les aubergistes et autres restaurateurs.
- Le projet inclut aussi le développement d'une appellation spécifique pour le sirop d'érable de l'île.

Le projet « locavore » peut s'étendre au-delà de l'Isle-aux-Grues, dans la MRC de Montmagny, et s'intégrer dans le projet « Dépanneur, lieu d'agrotourisme » ou « l'Assiette de Montmagny ». Il peut aussi représenter une opportunité de créer des partenariats entre les organisateurs événementiels et les exploitants agricoles pour faire connaître les entreprises agricoles locales et mettre en valeur les produits d'ici.

## Objectifs

- Pérenniser et promouvoir l'agriculture sur l'Isle-aux-Grues
- Diversifier l'offre agrotouristique de l'Isle-aux-Grues
- Répondre aux besoins en contexte de pénurie de main d'œuvre

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés

## Intervenants

**PORTEURS :** Coop-dépanneur, Magasin de l'Isle, Municipalité

**PARTENAIRES :** MRC (CLD), les citoyens de l'île qui cultivent un jardin-potager, Tourisme Montmagny et les Îles, MAPAQ.

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontrer les citoyens qui pourraient avoir de l'intérêt</li><li>• Valider les normes applicables au projet (voir avec le MAPAQ)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir les modalités de fonctionnement</li><li>• Arrimer la stratégie de promotion sur le plan touristique de l'Isle-aux-Grues et avec Tourisme Montmagny et les Îles</li></ul>	Démarrage à court terme, selon les producteurs et les entreprises participants
		INDICATEURS
		Nombre de partenaires

2019

2020

2021

2022

2023

# 13 Réglementation participative

Créer une implication des parties prenantes impactées et une certaine autorégulation pour une meilleure atteinte des objectifs réglementaires et environnementaux, et une réduction des coûts de surveillance.



## Les enjeux agricoles



Valorisation



Innovation

**Les bonnes pratiques agricoles et les bandes riveraines en milieu agricole sont primordiales pour la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, et pour réduire les risques d'érosion hydrique et la dérive des pesticides.**

La rentabilité d'une production agricole est fonction de la qualité du sol sur lequel elle se trouve. Un sol fertile est en effet responsable de la régulation de l'atmosphère, le cycle de l'eau et son épuration, la dégradation des polluants, le stockage du carbone et favorise une meilleure adaptation des végétaux aux changements climatiques. Toutefois, la qualité du sol est affectée par les pratiques agricoles qui entraînent certains phénomènes de dégradation par le passage de la machinerie, l'utilisation d'engrais chimique et de pesticides et la culture intensive du sol.

Selon le Portrait de la qualité des eaux de surface au Québec 1999-2008, le ministère de l'Environnement a qualifié l'eau de la rivière du Sud comme étant satisfaisante. Ainsi, le bassin versant de cette rivière n'est pas considéré comme étant dégradé et le territoire de la MRC n'est pas soumis à l'impossibilité d'augmenter ses superficies agricoles par le REA. Toutefois, il importe de prendre les mesures nécessaires pour éviter une dégradation de la qualité des cours d'eau et, subséquemment, l'application de normes plus restrictives, comme le REA, sur notre territoire.

Par ailleurs, la MRC de Montmagny doit faire appliquer la réglementation provinciale en matière de protection des bandes riveraines. Ne voulant pas entrer en conflit avec les agriculteurs et croyant que la réglementation peut être un levier d'innovation, la MRC désire faire autrement.

# Le projet

Le projet de réglementation participative consiste à créer, par l'implication des parties prenantes impactées, une certaine autorégulation qui permet une meilleure atteinte des objectifs réglementaires et une réduction des coûts de surveillance.

Le projet inclut un volet d'éducation et de sensibilisation sur les bonnes pratiques agricoles et l'importance des bandes riveraines tout en combinant l'entretien des cours d'eau avec un engagement moral des producteurs à respecter les bandes riveraines. Pour ce faire, il faudra acquérir de meilleures connaissances pour documenter les pertes de sol et la valeur des bandes riveraines en lien avec des études d'opportunité pour celles-ci.

Le projet pourrait aussi inclure un programme de reconnaissance et de valorisation des bonnes pratiques agricoles et des bandes riveraines.

## Objectifs

- Protéger les bandes riveraines et stabiliser les berges en réduisant la perte de sol et de fertilisant
- Maintenir, voire améliorer, la qualité de l'eau
- Augmenter la biodiversité

- Améliorer la qualité des paysages naturels et cultivés
- Valoriser les pratiques agricoles bénéfiques
- Augmenter la fierté des producteurs
- Réduire la fréquence et les coûts d'entretien des cours d'eau

## Financement

- Selon les programmes gouvernementaux d'aide financière disponible (ex. Prime-Vert, Fonds vert du Québec, futur Fonds de compensation des milieux hydriques et humides, etc.)
- Selon toutes formes d'aide financière à évaluer par les partenaires.

## Intervenants

**PORTEURS :** MRC, OBV de la Côte-du-Sud, OBV du Fleuve St-Jean

**PARTENAIRES :** Les producteurs agricoles sont les parties prenantes qui devront être les plus impliquées au sein du projet. Afin de s'assurer de leur participation, les CCAE et le Syndicat local de l'UPA de la MRC de Montmagny seront mis à contribution avec l'appui des municipalités, du MAPAQ et de tout autre organisme comme l'Élan collectif et Terra Terre solutions écologiques.

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontrer les partenaires pour établir les modalités de fonctionnement</li><li>• Élaborer un projet d'acquisition de connaissances pour documenter les pertes de sol et la valeur des bandes riveraines</li><li>• Réaliser des études d'opportunité pour l'implantation de nouvelles cultures en bordure des cours d'eau</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer un projet pilote dans une approche par bassin versant et un échéancier de réalisation par phases, comprenant des aides techniques et/ou financières aux producteurs partenaires</li><li>• Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication et de reconnaissance de bonnes pratiques et des bons coups</li></ul>	<p><b>Démarrage à court terme :</b> Élaboration du projet avec les partenaires</p> <p><b>À moyen terme :</b> Par phases et/ou par projet pilote</p>
		INDICATEURS
		Nombre d'entreprises agricoles impliquées
		Nombre d'activités



# 14 Projets urbanistiques

Évaluation des espaces disponibles à l'intérieur du périmètre d'urbanisation des municipalités, de la disposition et de l'accessibilité des services de proximité.



## Les enjeux agricoles



Valorisation



Innovation

Une planification urbanistique efficace est garante d'une utilisation harmonieuse du territoire. Dans un contexte où les pressions de l'urbanisation risquent d'augmenter avec le projet de 3<sup>e</sup> lien entre Québec et Lévis, mieux vaut planifier adéquatement l'occupation des périmètres d'urbanisation des municipalités et ainsi favoriser le maintien des activités agricoles tout autour.

Les personnes consultées lors des forums parlent de l'importance d'une bonne planification territoriale pour densifier les milieux de vie au sein des cœurs villageois et autres centralités, afin de les rendre plus agréables. Une bonne planification territoriale permettra aussi de favoriser la cohabitation harmonieuse et le sentiment d'appartenance des résidents.

# Le projet

Le projet consiste pour chaque municipalité, notamment dans le cadre de la révision des outils d'urbanisme, à réaliser un projet d'étude urbanistique pour l'optimisation des espaces disponibles à l'intérieur de son périmètre d'urbanisation, de la disposition des services de proximité et de l'accessibilité à ceux-ci par des modes de transport durable. On suggère de se servir des plans d'urbanisme, des programmes particuliers d'urbanisme et des plans d'aménagement d'ensemble comme outils de base pour ce travail. L'implication des acteurs du milieu dans la démarche du projet urbanistique est également essentielle.

La réalisation d'un projet d'étude urbanistique devra se faire avec des professionnels détenant une expertise en urbanisme durable et/ou en aménagement durable du territoire pour s'assurer de rencontrer les objectifs. Par ailleurs, la réalisation des projets urbanistiques devraient se conclure par une modification ou une adaptation de la réglementation municipale.

## Objectifs

- Favoriser le maintien et le développement harmonieux des entreprises agricoles à proximité des périmètres d'urbanisation

- Optimiser l'occupation des périmètres d'urbanisation des municipalités (particulièrement les municipalités en milieu agricole dynamique)
- Améliorer la qualité du cadre de vie au sein des cœurs villageois et des centralités
- Mieux rentabiliser les infrastructures municipales

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Pacte rural (MRC)
- Budget municipal
- Autres sources de financement à évaluer

## Intervenants

**PORTEUR :** MRC, Municipalités (et CCU)

**PARTENAIRES :** MAMH, UPA, OBV, CISSS.

Toute autre personne ou organisation compétente et manifestant un intérêt à s'impliquer dans le projet

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
Pour les municipalités faisant partie du projet de révision des outils d'urbanisme en cours :	Pour les autres municipalités :	Démarrage à court terme, selon les municipalités participantes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégrer le projet urbanistique dans le cadre de cette démarche</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Discuter des modalités de réalisation de l'étude du projet urbanistique</li><li>• Réaliser la démarche en concertation avec les acteurs du milieu et accompagné de professionnels en urbanisme durable</li></ul>	<b>INDICATEURS</b>  Nombre de municipalités ayant réalisé une démarche de planification urbanistique  Nombre d'activités de concertation

2019

2020

2021

2022

2023

# 15 Unité d'intervention tactique en agriculture

Améliorer l'image de marque de l'agriculture et préparer les entreprises de la MRC et les agriculteurs à faire face aux défis qui les attendent.



## Les enjeux agricoles



Attraction



Valorisation



Innovation

En agriculture conventionnelle, les défis sont nombreux pour préparer et positionner les entreprises agricoles pour l'avenir. Malheureusement, il n'existe plus de société d'agriculture vraiment active. Autrefois, elle menait des activités pour valoriser l'agriculture, faire le lien avec les citoyens et permettre les échanges entre agriculteurs. Aujourd'hui, ce modèle n'est peut-être plus adapté à la réalité, mais les enjeux restent d'actualité.

Ainsi, il importe de mettre en place des actions de communication pour améliorer l'image de l'agriculture et de la profession. Il importe également d'aider les agriculteurs à faire face à différents défis par le maillage des expertises du territoire pour faire éclore les solutions innovantes. Enfin, faire connaître l'offre de formation et de soutien technique déjà disponible dans la MRC est un autre grand défi.

## Le projet

Le projet consiste à mettre en place une unité d'intervention tactique agricole pour les agriculteurs et les entreprises agricoles. Cette nouvelle organisation doit être moderne, fragmentée et mobilisable aux moments opportuns à l'aide des nouvelles technologies de l'information. Elle pourrait être l'instigatrice de projets et d'activités comme :

### CERCLE D'APPRENTISSAGE

Constitué d'un groupe de pairs ayant chacun un projet à faire évoluer, le cercle permet de faire « mûrir » un projet individuel, de faire du transfert d'expertise ainsi que du maillage, le tout grâce au suivi d'un accompagnateur.



## AGRICULTEUR AMBASSADEUR

Faire la promotion de l'agriculture par la reconnaissance d'agriculteurs et d'entreprises agricoles (ou agroalimentaires) qui témoignent de bonnes pratiques agricoles et entrepreneuriales, ainsi que de pratique innovantes (gestion efficace d'entreprise, marketing, etc.).

## MENTORAT POUR CÉDANTS

Créer un groupe de cédants vivant la même réalité. Peut inclure des cédants non-agriculteurs.

## RÉFLEXE DE FORMATION

Mettre en place une stratégie de communication efficace de l'offre de formation existante sur le territoire de la MRC.

## OFFRE D'EMPLOIS BICÉPHALE

En situation de rareté de main d'œuvre, une stratégie de recrutement de travailleurs à l'international et une stratégie d'accueil et d'intégration des travailleurs immigrants combinée à un maillage des emplois saisonniers pourraient aider à combler les besoins dans plusieurs secteurs et ce, à l'année.

## Objectifs

- Développer et partager les savoir-faire et la fierté d'être agriculteurs
- Développer des outils de communication pour le maillage des formations et leur promotion afin d'augmenter la fréquentation à ces activités sur le territoire
- Développer le réseautage professionnel et les cellules d'apprentissage
- Développer le réseau des centres de formation et des intervenants de première ligne
- Pérenniser les entreprises agricoles du territoire en facilitant l'établissement de la relève
- Valoriser les fermes et les agriculteurs

## Financement

- Aide financière selon les programmes gouvernementaux disponibles
- Aide financière et professionnelle des partenaires
- Investissements privés comme le financement participatif web, des dons et des commandites

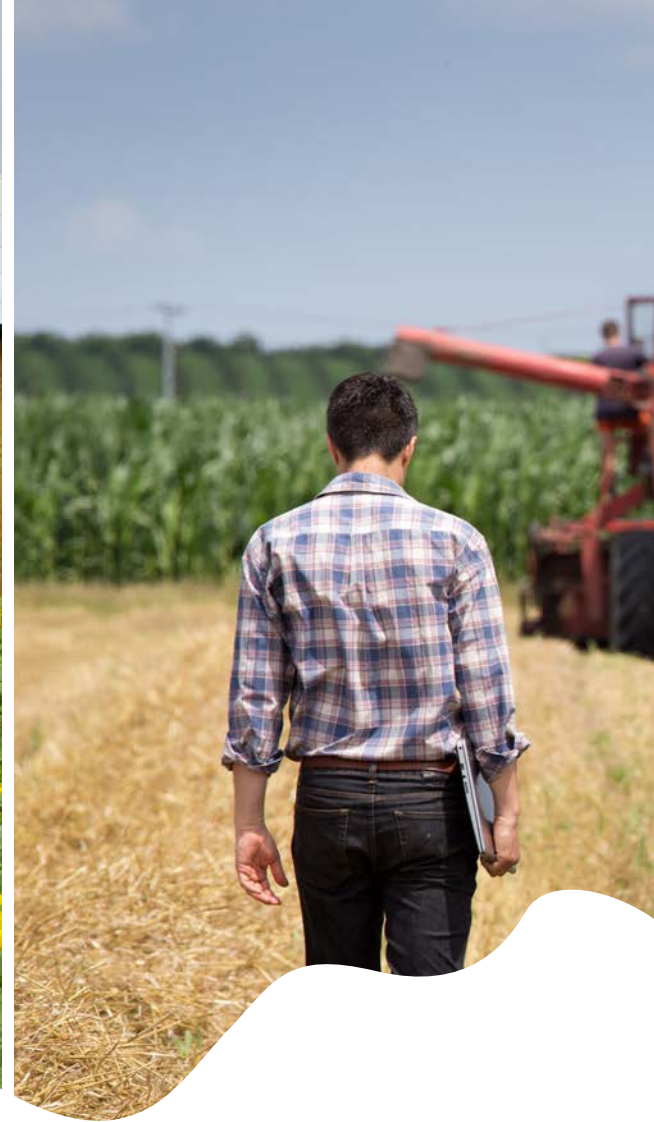
## Intervenants

**PORTEURS :** MRC , UPA

**PARTENAIRES :** Les producteurs agricoles sont les parties prenantes visées par le projet. Le MAPAQ, le CCAE et les groupes conseil en gestion agricole, la chambre de commerce, la SDEM, les OBV, L'ARTERRE sont les principaux partenaires clés du projet.

ACTIONS		ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer les modalités de mise en œuvre du projet</li><li>• Adopter un plan d'action de l'unité d'intervention tactique en agriculture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rechercher du financement et recruter des leaders et des partenaires entrepreneurs</li></ul>	Mise en œuvre à moyen terme
		INDICATEURS
		Nombre de partenaires Nombre d'activités







## REMERCIEMENTS

Crédit photo

Beaulieu Lavoie Photographes (pommes) p. 1, 46 | Bistreau d'érable et Catherine Chouinard p. 51 | Chantale Dubé (forum 2) p. 17  
Daniel Thibault p. 26 | Fromagerie de l'Île p. 43, 52 | L'ARTERRE p. 20, 50, 51 | Le Magasin de l'Isle, coopérative p. 42  
Parc régional des Appalaches p. 37 | Poissonnerie Donald Lachance p. 22 | Samuel Comtois (forum 3) p. 17 | Vivre en Ville p. 47  
Communications régionales Montmagny | MRC de Montmagny



# Montmagny

TERRE D'ACCUEIL

DIVERSIFIER · VALORISER · REVITALISER

Le **PDZA** de la **MRC de Montmagny** est issu de la mobilisation et de la concertation de près de 50 organisations régionales, municipalités et entreprises agricoles, autant d'acteurs intéressés par le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de notre région.

La MRC remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du PDZA.



418.248.5985 | [montmagny.com](http://montmagny.com)